

Working Paper drafted for the workshop:
*Child and Youth Migration in West Africa:
Research Progress and Implications for Policy*
Organised by the Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty
University of Sussex and Centre for Migration Studies, University of Ghana
9th-10th June 2009, Hotel Alisa, Accra

**LES MOBILITES DES ENFANTS ET JEUNES: ANALYSE DE QUELQUES STRATEGIES ET
TACTIQUES ET IMPLICATION DANS LA GESTION DE LEURS TRAJECTOIRES SOCIALES.**

Dr. Abou-Bakari IMOROU

(Enseignant à l'Université d'Abomey Calavi, Chercheur au LASDEL)

July 2009

With additional funding from:



This paper may be reproduced free of charge in any format provided the source is acknowledged.

Introduction

La question de la protection des enfants et jeunes a conduit de façon caricaturale à l'existence de deux figures majeures dans le champ de l'intervention : celle du grand bourreau et celle de l'enfant passif vivant de façon impuissante un destin qu'il n'a pas choisi. Le grand méchant transporte, maltraite, torture, viole... les enfants et les jeunes et il faut le traquer. L'enfant ou le jeune est une victime qu'il faut protéger. Au nombre des formes de protection il y a les dispositifs anti-traite qui ont parfois des frontières floues avec des dispositifs antidéplacement de mineurs. Dans nombre de cas observés les deux sont d'ailleurs identiques et superposables. Cette confusion repose sur un postulat : les déplacements des mineurs les mettent en situation de vulnérabilité et il faut les éviter, au besoin, par des moyens répressifs. Ce postulat même s'il se construit à partir d'observations douloureuses de drames parfois vécus par ces mineurs, pêche parfois par un excès de généralisation et renvoie à des fantasmes qui mettent dans le même paquet une diversité de situations et de pratiques sociales.

Cette situation d'ensemble a généré des stratégies chez les enfants et jeunes candidats au départ. Le présent texte vise à présenter un angle d'approche spécifique de la question du déplacement des enfants et des jeunes en Afrique. Cette approche privilégie les points de vue de ces enfants et jeunes et les conditions concrètes avec lesquelles ils composent pour rendre compte des pratiques observées chez ces derniers. Du point de vue de sa conception elle met principalement l'accent sur les relations entre les hommes et entre les groupes sociaux en rapport avec la mobilité des enfants et des jeunes. Elle met aussi l'accent sur les formes de mobilité et les dynamiques sociales qui les traversent. Elle peut aussi dans une large mesure être identifiée aux approches de l'analyse stratégique et de l'interactionnisme utilisées en sociologie et en anthropologie. L'accent y est mis essentiellement sur les acteurs sans ignorer les contraintes structurelles de leurs agirs. Elle vise à rendre compte de façon empirique des pratiques de mobilités existantes et des principes sociaux qui les fondent. Il ne s'agit pas ici de se focaliser sur la question de savoir ce que la migration, par les transferts monétaires, apporte au développement des pays de départ ou au pays d'accueil comme l'ont déjà fait de nombreux travaux (Kayser 1977). La trame de la réflexion ici renvoie à une préoccupation essentielle : comprendre comment les facteurs sociaux sous-tendent les stratégies des mineurs vis-à-vis des questions de leur déplacement jugés « risqués » et ce en tant qu'ils sont des être sociaux devant tenir compte des contraintes structurelles spécifiques de leurs environnements. Et quelles tactiques enchaînent-ils de façon quotidienne pour la mise en œuvre de leurs stratégies ?

L'option est faite dans la présente analyse des déplacements, d'aller au-delà de concepts tels que la « migration » et la « traite » qui donnent respectivement l'impression d'un statisme des cadres de

déplacement et d'une forte charge morale sur les acteurs. Il s'agit aussi d'opérer des dépassements en montrant que tous les déplacements d'enfants et de jeunes ne sont pas sous contrainte et s'opèrent parfois dans des cadres qui connaissent la pleine participation de ces jeunes en tant que principaux gestionnaires de leur propre trajectoire. Cette perspective résolument centrée sur les expériences singulières des enfants et jeunes mobiles nous met dans des dynamiques perpétuelles d'aller-retour entre les zones de départ, les zones de transit et les zones d'arrivée. Les statuts de ces différentes zones ne sont pas non plus figées dans les trajectoires des jeunes : une zone de départ pouvant devenir une zone de transit ou une zone d'arrivée et vice-versa.

Méthodologie de la recherche sur les trajectoires de jeunes en mobilité.

Les recherches sur les mobilités sont conduites de façon itinérante suivant ainsi les contraintes de l'objet qui lui-même est mobil. De façon pratique on l'organise en prenant en compte les trois espaces socio-spatiaux que sont les zones de départ, les zones de transit et les zones de travail.

La recherche dont les résultats sont le support empirique du présent texte a été conduite grâce au canevas ECRIS¹. Cette démarche est à problématique minima incorporée, la problématique des conflits. Elle part donc du principe que l'espace sociale de mobilité des enfants et jeunes est un espace traversé par des conflits mettant en jeu divers acteurs ayant des intérêts divergents autour de cette question des mobilités. Les trois espaces socio-spatiaux déterminés par la mobilité constituent donc une arène où se meuvent des groupes stratégiques (les enfants et jeunes, les parents des enfants et jeunes qui sont partis, les membres des comités de lutte contre la traite des enfants et leur partenaires, les autorités locales, les conducteurs de taxi, les anciens jeunes mobiles, etc.) dont il s'agit de comprendre les logiques.

La démarche ECRIS adoptée comme principale base méthodologique est faite d'une suite de phases individuelles et collectives. Ainsi après l'enquête de repérage il y a eu une phase collective effectuée dans un milieu de départ et un milieu de travail. Cette phase a eu l'avantage, en un temps record, de ressortir l'ensemble des acteurs qui prennent part au processus de mobilité (de façon favorable ou

¹ ECRIS se définit comme l'enquête collective rapide d'identification des conflits et groupes stratégiques. Il s'agit d'une démarche mise au point par Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan (1997, 1998). Elle comprend une phase collective où un ensemble de chercheurs se regroupent et mènent sur un ou plusieurs sites des enquêtes de terrain intensives et discutent en commun d'interprétations issues de terrain afin de formuler de nouvelles hypothèses qui sont sans cesse confrontées à de nouvelles données. Cette phase collective finit par une synthèse qui précise les pistes pertinentes à explorer dans la phase individuelle d'approfondissement qui suit.

défavorable) et les stratégies qu'ils utilisent. Lors de cette phase le groupe des chercheurs six (06) chercheurs s'est vu divisé en équipe et chaque équipe a eu la responsabilité de s'entretenir avec les acteurs de groupes stratégiques bien précis. Cette phase collective est ponctuée de soirées de synthèses qui permettent de partager les informations produites dans la journée, de revoir (ajuster) les hypothèses de travail et les nouvelles pistes qui émergent du terrain, d'éliminer ou d'ajouter certains groupes stratégiques etc. On comprend dès lors que cette perspective nous renvoie à une posture résolument empirique : les hypothèses et les analyses théoriques primaires sont toutes issues du terrain. Le dernier jour de la phase collective connaît la réalisation d'une synthèse générale de l'ensemble du travail effectué sur le terrain. L'ensemble des pistes importantes à approfondir sur chaque site est retenu pendant cette synthèse générale. Elle permet ainsi d'élaborer les cahiers de charge des différents chercheurs qui auront la responsabilité d'effectuer les enquêtes individuelles approfondies.

La phase individuelle d'approfondissement emprunte largement à la démarche socio-anthropologique de recherche qualitative dont elle utilise d'ailleurs les outils : entretiens divers, observations diverses, recension etc. Pendant cette phase plus longue que la précédente les chercheurs ont l'opportunité d'approfondir tous les aspects évoqués lors de la phase collective. Ils ont utilisé pour ce faire les outils de la recherche socio-anthropologique de type qualitatif. Principalement deux chercheurs ont investigué en alternance les parcours de mobilité retenus lors de la phase collective. L'un a pris la zone de départ comme point de départ de son travail et l'autre a commencé par l'un des lieux de travail retenus. Alors que le premier tentait de reconstruire les trajectoires à partir du discours des parents, et autres acteurs témoins directs ou indirects des mobilités, le second tentait de faire le même travail à partir des récits des enfants et jeunes qui sont dans les plantations ou dans les villages d'accueil (de travail). Les deux chercheurs qui évoluent en sens inverse procèdent par la suite au croisement des informations produites d'eux pour comprendre les dynamiques réelles qui traversent ce champ.

La porte d'entrée utilisée dans notre terrain de recherche a été celle du conflit autour des déplacements d'enfants et de jeunes. Le parti pris a été de considérer la mobilité des enfants et des jeunes comme une pratique se déroulant dans une arène qui connaît la participation d'acteurs engagés dans des conflits opposant ceux qui sont favorables à la pratique (intermédiaires, certains parents etc.) et ceux qui sont défavorables (membres de comités de lutte, responsables d'institutions etc.). L'avantage d'entrer sur le terrain par la porte des conflits est que cela nous a permis de contourner très tôt les mises en scène d'entente parfaite et d'homogénéité des points de vue sur la place de l'enfant dans les localités concernés. Nous avons donc eu l'opportunité de nous apercevoir qu'au-delà de la mise en scène

présentée aux intervenants extérieurs sur la protection de l'enfance, les différentes localités sont traversées par des clivages qui révèlent le fait que les enfants et les jeunes sont au cœur d'enjeux importants. Cela Les conflits ici ne sont pas forcément de la confrontation. Il peut s'agir de conflits manifestes ou latents autour des pratiques perçues par certains comme mettant en cause le développement de ces enfants et jeunes.

L'ensemble des activités humaines observées dans les zones de transit des enfants et jeunes en situation de mobilité sont tout aussi importantes que les observations qu'on peut faire dans les zones de départ et les lieux de travail. Ici il y a deux possibilités de production des données : la première qui est la plus souhaitée est d'avoir l'opportunité de suivre de façon discrète les candidats au départ dans leurs différents mouvements devant les conduire dans leurs lieux de travail. Ces opportunités sont très rares du fait de la complexité des processus de déplacement de ces enfants et jeunes. La complexité ici est à lier aux discours sur les déplacements de mineurs, la charge morale qui les sanctionne et surtout le dispositif anti-traite qui opère sur nombre d'axes routiers. Les ambitions de départ de suivre les mineurs dans leurs mouvements en temps réel n'ont pas souvent été possibles. L'autre possibilité est de suivre les traces des jeunes qui sont partis. Ces traces se reconstituent à partir des discours des acteurs des deux pôles que sont les zones de départ et les zones de travail. La remontée des parcours effectuée à partir des discours d'anciens jeunes mobiles nous a conduits à identifier les différents lieux de transit et les principaux acteurs qui les gèrent. Il faut noter que nombre de zones de transit sont aussi des zones de départ, réorientation, d'aiguillage etc. La conséquence de cette alternative reste que dans les zones de transit, beaucoup d'entretiens sont réalisés avec des adultes qui de part leur position sont souvent témoins des processus.

La zone de départ sur laquelle les recherches empiriques ont porté a été retenue selon un critère principal : la reconnaissance par les populations et les forces de l'ordre d'un taux critique de départs de jeunes². Ainsi la commune de Matéri est apparue à l'issue de la phase exploratoire comme une localité d'importants départs des jeunes vers les champs de coton de Banikoara. La remontée des parcours effectuée à partir des discours d'anciens jeunes mobiles nous a conduit à identifier la commune de Kouandé comme un lieu de transit. Les récits de certains nous avaient d'ailleurs laissé croire qu'il s'agit aussi d'une zone de destination. Mais les entretiens réalisés dans cette localité nous ont amené à comprendre qu'il s'agit en fait d'une zone de transit. Contrairement à nos ambitions de départ, il ne nous

² Nous remercions ici les différents chefs de brigade de gendarmerie et leur personnel qui en dépit des différentes contraintes nous ont aidé à avoir une idée des parcours et des plaintes récurrentes que leurs services rencontrent dans le cadre des relations entre ces jeunes.

a pas été possible de suivre les jeunes dans leurs mouvements en temps réel. Notre corpus est donc beaucoup plus constitué de récits d'expériences par différents acteurs impliqués dans les processus.

Les difficultés à avoir les jeunes en cours de déplacement en temps réel résultent de plusieurs facteurs dont l'impossibilité de trouver en temps réel les jeunes en mouvement du fait que les déplacements des enfants et des jeunes sont traqués par les comités de lutte contre la traite et cela ne facilite pas les fuites d'information pouvant permettre au chercheur d'être renseigné en temps réel. L'une des adaptations méthodologiques de ces différentes contraintes est que nous avons choisit de travailler sur les traces des jeunes mobiles à défaut de les suivre eux-mêmes. La conséquence reste bien évidemment le grand nombre d'entretiens réalisés avec des adultes qui de part leur position sont témoins des processus.

Comprendre les mobilités à partir des trajectoires des jeunes mobiles.

Il faut retenir une distinction centrale dans notre réflexion : l'itinéraire du déplacement n'est pas identique à la trajectoire d'une mobilité. L'itinéraire du déplacement se rapporte à la dimension spatiale de la mobilité et a été dans nombre de cas fortement documentée à travers les parcours migratoires. Elle ne permet cependant pas de comprendre les dynamiques mises en œuvre dans les lieux de déplacement ni les rôles des différents acteurs.

Le concept de trajectoire de mobilité nous apparait approprié et pertinent pour analyser d'un point de vue socio-anthropologique (résolument empirique) l'immense tissu d'interaction autour des déplacements des enfants et jeunes. Ce concept se présente avant tout comme un moyen d'ordonner de manière analytique l'immense variété des évènements qui entrent en jeu-(Strauss 1992:144) dans le déplacement d'un enfant ou d'un jeune. Cela suppose certainement une suite de pratiques ou de stratégies relatives à la décision de partir, à la façon dont on se déplace et à la façon dont on s'incère dans les milieux d'accueil. Si dans une certaines mesure ces différentes pratiques renvoient à des comportements récurrents et plus ou moins routiniers pour ceux qui sont souvent au cœur de l'action, il n'en demeure pas moins qu'elles connaissent des imprévues, des contingences et autres détournements profonds d'objectifs. Les trajectoires de mobilité renvoient à la fois aux itinéraires géographiques constitutifs des parcours migratoires et les dynamiques sociales qui les accompagnent et qui sont orchestrées par des divers acteurs. L'analyse des trajectoires de mobilité des jeunes nous permet donc de saisir d'un point de vue empirique l'ensemble des acteurs, qui de quelque façon que ce soit, jouent un rôle dans le déplacement de ces jeunes et dans les expériences singulières ou

collectives qu'ils vivent en situation de déplacement. Ces expériences peuvent mettre en cause leur protection comme elles peuvent être positifs (vue dans le sens initiatiques) et leur permettre d'évoluer vers la maturation sociale. Une telle posture nous permet d'échapper à l'a priori normatif qui charge négativement les expériences de déplacement de jeunes. Cette analyse nous met donc au cœur d'une triple transaction autour de ces derniers : une transaction relationnelle, une transaction biographique et une transaction économique.

Selon que le jeune est « mur » ou non, la transaction relationnelle peut renvoyer à une mobilité émancipatrice ou à un placement chez un tuteur plus ou moins proche parent. Dans la transaction relationnelle l'individu enrichit aussi son capital de relation et de connaissance, toute chose utile pour sa vie.

La transaction biographique renvoie à la mobilité sociale de l'individu. Elle est ce qui est plus visible dans le vécu de l'individu. Les éléments de la transaction biographique nous indiquent ce qu'est devenu l'individu du fait de la mobilité. Ici l'expérience vécue et les ressources psychologiques et physiques mobilisées pendant le processus participent à la construction d'une identité post mobilité qui n'est pas toujours identique à celle de départ. Les transactions biographiques dans certains cas productrices renvoient à des discours positifs ou négatifs sur les impacts de la mobilité : « ils recopient les modes de vie des autres », « ils ne veulent plus entendre parler de l'initiation culturelle de chez nous »...

La transaction économique renvoie au jeu de la micro-économie locale qui nourrit la mobilité ainsi qu'aux enjeux économique plus ou moins délocalisés qui l'influencent. Pour ce qui est des cas observé dans le domaine de la mobilité due au coton par exemple, on constate que l'économie cotonnière est tributaire des dynamiques impliquant ces jeunes et enfants ouvriers agricoles. Les exploitants agricoles reconnaissent qu'ils ne peuvent pas se passer des services de ces derniers. Ils inscrivent leurs relations avec ces jeunes dans un processus complémentaire de satisfaction de besoins. Ce processus est imagé par certains comme deux mains qui se lavent réciproquement. L'une a besoin de l'autre et dans l'interaction chacune trouve son compte.

Deux dimensions doivent être retenues dans l'analyse des mobilités dans la mesure où leur conjugaison donne la trame générale de la compréhension qu'on peut avoir du sens que les individus donnent à leur comportement dans ce domaine : la mobilité spatiale et la mobilité sociale. Il faut cependant noter que dans tous les cas les acteurs sociaux eux-mêmes inscrivent leurs actions dans un ensemble d'argumentations qu'il convient d'abord de rappeler.

Les arguments sociaux de la mobilité des enfants et jeunes

Les facteurs sociaux sont ici les arguments qui découlent de la prise en considération dans la préparation et l'exécution d'un plan stratégique de la structure sociale (Naville 1961:7). Une analyse des points récurrents dans les présentations des structures sociales des zones de mobilité est donc essentielle pour comprendre les raisons des mouvements.

Les principaux fondements du déplacement des enfants et jeunes dans de nombreuses localités sont historiques et structurels. L'analyse des fondements historiques tient de ce que cette dimension a été mentionnée par nombres d'interlocuteurs comme ayant une influence certaine sur les attitudes actuelles des jeunes. Le phénomène du déplacement des jeunes est reconnu de façon quasi unanime comme ne datant pas d'aujourd'hui. Il y a donc le sentiment que dans les localités investiguées, la question de la mobilité requiert une certaine profondeur historique qui mérite d'être soulignée. Il apparaît donc que le phénomène des déplacements des populations quelle que soit la façon dont il est nommé s'inscrit dans une sorte de continuité d'un comportement plus ou moins ancien. Il faut cependant dire qu'autour de cette pratique réside une pluralité de trajectoires et une infinie diversité des arguments justificatifs dans lesquels s'inscrivent les acteurs. Leurs motivations sont tout aussi plurielles.

Progressivement les déplacements de jeunes se sont orientés vers la recherche d'un ensemble de matériels de distinction. Il s'agit d'un ensemble d'éléments auxquels la vie au village ne permettait pas d'avoir accès et qui, aux yeux des jeunes, sont déterminants dans la différenciation sociale. Le sentiment général est que dès que les besoins d'un jeune intègrent des éléments qu'il ne peut pas trouver sur place il est porté vers le déplacement à la recherche de ce qui lui manque mais surtout des ressources financières pour l'acquérir. Cette donnée qui se présente comme une contrainte de l'environnement rural dans lequel évoluent les enfants et les jeunes peut aussi être corrélée à des dimensions structurelles plus vastes : l'organisation socioéconomique et politique ainsi que les contraintes matérielles objectives qui font que les jeunes sont souvent obligés de se déplacer à un moment donné pour subvenir à leurs besoins. Au nombre des facteurs se présentant comme des contraintes structurelles des déplacements des enfants et jeunes, l'argument économique et financier occupe une place prépondérante. La question de leur déplacement n'est plus, de ce point de vue, un simple mimétisme d'un comportement historique mais une réponse aux conditions matérielles précaires dans lesquelles des populations des zones de départ vivent. La précarité ici se rapporte aux activités principales des populations et les conditions difficiles de leur exécution.

Le fait de rechercher ailleurs les ressources dont ils ont besoin pour se sentir mieux chez eux pose le problème plus large des difficultés environnementales. Les conditions climatiques font que même le travail agricole (figure valorisée par nombre de parent) doit pour s'accomplir dans de bonnes conditions, s'exporter sur des terres plus riches et plus fertiles. En général les parents n'ont souvent pour ressource que leurs produits agricoles. L'alimentation, les besoins matériels et financiers sont pourvus par cette seule ressource. Il en résulte dans nombre de cas de sérieuses difficultés à faire face à tous les besoins familiaux. Les jeunes qui sont les bras valides des différentes familles vivent leur responsabilité dans la production et la mise à disposition de ressources nécessaires pour la famille comme une charge de plus en plus lourde. L'exode apparaît dans ce contexte comme une stratégie pour échapper aux charges.

Au nombre des facteurs qui structurent le comportement des jeunes et les portent vers le déplacement on peut noter aussi les figures locales d'ardeur et de valorisation. Dans certaines localités, ces figures renvoient aux travaux champêtres. Le jeune qui veut vite acquérir son indépendance doit donc être un bon travailleur de la terre. Les figures de l'élève ou de l'apprenti dans un atelier d'artisan sont peu valorisées. Elles renvoient à la dépendance et le désenchantement de l'école ne participe pas à changer cette vision des choses. Cette vision des choses implique dans une large mesure la responsabilité des parents qui de part leur comportement montrent bien au jeune que le prix de la considération sociale reste l'ardeur au travail de la terre et de la capacité à se « débrouiller ». Se débrouiller signifie s'émanciper de la charge familiale mais surtout participer de façon active et très tôt à la prise en charge des besoins de la famille.

Dans cette perspective le déplacement ne se fait pas n'importe comment. Les départs et les retours répondent à un certain nombre de rationalité qui intègrent le poids des récoltes effectuées et leur adéquation/inadéquation avec la charge familiale. La mobilité ici se présente comme une tactique familiale permettant aux ressources récoltées en fin de saison de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Les jeunes de la concession sont alors encouragés à quitter juste après les récoltes pour réduire la pression sur les vivres mais aussi pour produire des ressources complémentaires en travaillant ailleurs. L'organisation sociale peut apparaître aussi comme un élément favorable ou défavorable à la mobilité des enfants et jeunes. Dans les cas observés dans le nord-ouest du Bénin dont les mineurs vont travailler dans les champs de coton par exemple, les jeunes bénéficient d'un esprit libertain très fort. Les jeunes des différentes localités de cette région s'émancipent de façon plus précoce que ceux d'autres régions du pays. Très jeunes ils s'engagent donc de façon plus ou moins libres dans des activités qui sont ailleurs réservées aux adultes. Et dans ces conditions de trop grande liberté des mineurs les mécanismes de leur engagement dans la mobilité excluent toute discussion

avec leurs parents. Les mineurs eux-mêmes se trouvent alors être les principaux interlocuteurs des intermédiaires dans les cas où il y en a dans leur trajectoire de mobilité.

Les enfants et jeunes au départ de leur trajectoire de mobilité

Les enfants et jeunes jouent un rôle prépondérant dans la gestion de leur trajectoire de mobilité. Dans l'ensemble les stratégies qu'ils développent dans leurs mobilités visent à limiter l'efficacité des dispositifs de lutte contre la traite des mineurs. Mais ces stratégies sont mises en place par ces enfants et jeunes eux-mêmes ou tout au moins avec leur pleine participation en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés ou qui leur ont été fixés par leur groupes sociaux. La mise en œuvre de ces stratégies requiert l'utilisation de certaines tactiques telles que la dissimulation, l'effet surprise, la solidarité de bandes guidés par des mineurs de mêmes âge, les départs sans un intermédiaire adulte à arrêter, etc.

Dans les localités de départ investiguées il y a des éléments de sémiologie comme ce proverbe qui dit que « la poussière des pieds est mieux que celle des fesses ». Ce proverbe valorise le déplacement qui porte les espoirs d'une moisson quelconque. Celui qui se déplace doit, à son retour, pouvoir ramener au moins quelque chose contrairement à celui qui est assis sur place et qui offre une posture peu enviable dans les localités enquêtées. L'élément déclencheur de la volonté de « partir » naît donc dans un environnement structurel globalement favorable à la dynamique des déplacements. Le mode de déplacement est souvent fonction de la destination et de l'élément qui a déclenché le processus. Si l'envie de partir est motivé par un intermédiaire qui est arrivé sur place dans la localité il arrive que ce dernier laisse les frais de voyage au candidat avec qui ils se donnent un rendez vous dans une ville voisine. Les modes de déplacement des jeunes et enfants ont évolué avec le temps. Les récits soulignent que les jeunes partaient en grand nombre et par convoi. Mais ces modes de déplacement facilement appréhendables par les différents comités de lutte contre la traite des enfants ont subi des mutations pour s'adapter aux contraintes de contrôle.

Les mineurs eux-mêmes prennent de plus en plus part à la conception des mécanismes d'un départ « aisé ». La tactique développée met en exergue une intelligence de contournement des mailles des comités de lutte contre la traite des enfants. Cette stratégie de contournement est souvent mise en œuvre grâce à un ensemble de tactiques telles que la dissimulation des préparatifs de départ. Ces tactiques sont parfois observées dans l'espace familiale avec la complicité des parents. Dans d'autres cas les parents restent en marge de tout et constatent comme tout le monde que leur enfant a disparu du village. Dans nombre de cas enregistrés elles sont donc le fait des enfants et jeunes.

Sur les traces des enfants et jeunes mobiles : les questionnaires de séquence de vie.

La reconstitution des trajets et des différentes activités de gestion des trajectoires des jeunes en situation de mobilité a donc été faite à partir des discours des différents acteurs et observateurs du processus. Cette analyse recouvre très peu de données d'observations directes. Les récits sur les trajectoires sont aussi bien le fait des gens qui les ont vécu eux-mêmes que des gens qui les ont observés directement. La reconstitution de ces trajectoires nous a permis de ressortir un ensemble d'acteurs et la part qui leur revient dans les processus décrits.

Sur les traces des jeunes mobiles on rencontre donc de nombreux acteurs. Il y a par exemple de nombreux élèves qui vont s'adonner à des travaux temporaires afin de mobiliser les fonds devant leur permettre d'effectuer la rentrée des classes sans attendre grand-chose des parents qui sont souvent démunis ou qui dans certains cas manquent simplement de volonté pour soutenir leur enfant qui a opté pour l'école au détriment des champs familiaux.

Dans le processus de mobilité de certains jeunes on rencontre aussi des membres de comité de lutte contre la traite des enfants et des jeunes. La présence de ces comités entraîne parfois des dérives où les enfants sont instrumentalisés : certains parents promettent leurs enfants aux intermédiaires ou exploitants qui viennent les chercher et dans le même temps ils vont informer les membres du comité qui les interceptent à la sortie du village. Ces derniers se trouvent contraints de verser de l'argent pour négocier le dénouement à l'amiable de ce qui peut être considéré comme un flagrant délit de trafic de mineur. Les recettes ainsi faites sont souvent partagées entre les membres du comité et les parents.

Sur les traces des jeunes en situation de mobilité on rencontre de façon classique les intermédiaires professionnels ou occasionnels, les chauffeurs de taxi et autres logeurs. Les intermédiaires sont de plus en plus jeunes et sont eux-mêmes des ouvriers agricoles d'une génération antérieure à celle de leurs nouveaux collègues qu'ils amènent à leur maître qui leur a laissé une bonne impression. Le jeune âge de ces ouvriers agricoles donne tout son sens à une catégorie d'acteurs rencontrés dans le dispositif : les tuteurs.

Le personnage du tuteur reste central dans la trajectoire sociale du jeune en situation de mobilité agricole. Toutes les dynamiques et les adaptations qu'elles impliquent se construisent dans une large mesure autour de ce personnage. Ainsi se rend-t-on compte d'un sentiment rependu dans le dispositif

et mettant en rapport l'expérience de mobilité de chaque jeune avec la nature de ses rapports avec son tuteur.

Le rôle joué par les chauffeurs de taxi n'est pas moins important. Le rôle de cet acteur et la dimension de son travail dans les trajectoires des enfants et jeunes mobiles nous sont expliqués par un observateur qui mentionne que tout se joue avec la complicité de ces chauffeurs qui se trouvent dans les gares routières au niveau des différents villages. Ils sont à la fois complices des jeunes et des intermédiaires. Certains d'entre eux jouent même le rôle des intermédiaires.

Si dans l'ensemble les jeunes qu'on rencontre dans les processus de mobilité agricole ne sont pas scolarisés il faut dire qu'on y rencontre aussi quelques déscolarisés même si les mouvements de ces derniers ne sont souvent pas orientés vers les activités agricoles. Ces derniers sont plus portés vers les milieux urbains. Leur mobilité s'apparente plus à « l'aventure » car ils se laissent influencer par le mirage de la ville et les illusions des « aventuriers ». Certains d'entre eux ne reviennent pas au village et ils rentrent très tôt dans le groupe constitué par la diaspora.

Le sentiment largement partagé dans les différents villages est que la diaspora encourage fortement la mobilité. Certains ressortissants de village qui se sont établis dans des localités qui leur sont plus ou moins favorables demandent à leurs parents restés au village de leur envoyer des enfants qui vont les aider à travailler dans leurs champs. Certains pensent que les enfants qui sont ainsi envoyés sont souvent corvéables à merci. Cette pratique génère la mobilité parce que :

« ...une fois là - bas, les tuteurs ou nouveaux parents ne tiennent pas compte de l'âge des enfants avant de les jeter dans les champs de coton. Après 3 à 4 ans d'autres quittent pour des nouvelles destinations souvent inconnues. Ce qui fait d'eux de perpétuels aventuriers. Ils ne sont utiles ni à celui qui les a emmenés ni aux parents restés au village ».

Les parents des enfants et jeunes qui se trouvent en situation de mobilité jouent dans nombre de cas un grand rôle dans la situation observée. La plupart des observateurs et autres acteurs sont unanimes pour reconnaître la responsabilité des parents dans la mobilité de leurs progénitures. Leur rôle varie de l'incitation indirecte au transport des enfants vers les milieux de travail. Dans le dispositif de lutte contre le trafic des enfants nombre de cas arrêtés par les comités ou les brigades de gendarmerie et retournés chez leurs parents sont repartis dans les lieux de travail. En général lorsque les enfants sont retournés à leurs parents ce sont ces derniers (en particulier les pères) qui les transportent eux-mêmes de nouveau. Il y a en effet des cas de contrats entre les exploitants et les parents des enfants dont les clauses sont souvent liées aux besoins familiaux. Dans ce cas l'enfant est comme un envoyé en

mission afin de permettre à la famille de faire certaines réalisations. La plupart du temps il s'agit pour l'enfant de travailler chez un exploitant qui au terme du contrat va acheter des matériaux de construction pour permettre à la famille d'avoir une maison coiffées en tôles. Dans ce cas le jeune qui travaille ne s'en sort qu'avec un poste radio ou quelques tenues offertes par l'employeur. Les exploitants modèles sont ceux qui à la fin de la campagne achètent ce qu'ils ont promis et retournent l'enfant avec le fruit de ses efforts. Ces derniers ne manquent jamais de jeunes ouvriers. Il y en a d'ailleurs qui se vantent de ce qu'ils ont coiffé la moitié de tout un village.

Les formes de mobilités induites de l'analyse des trajectoires sociales des jeunes.

Il s'agit ici d'analyser la part prise par les jeunes et les enfants dans la négociation de leurs trajectoires de mobilité. Cette analyse met en scène l'ensemble des interactions entre ces derniers et l'essentiel des acteurs qui travaillent à l'accomplissement de ces trajectoires. Milieux de départ, zones de transit et lieux de travail sont alors considérés de façon continue et tapis d'acteurs avec lesquels les enfants et jeunes mobiles interagissent au quotidien de façon réelle ou symbolique. L'ensemble des dynamiques observées dans les trajectoires de mobilité peuvent se synthétiser par les mobilités géographiques et les mobilités sociales. La conjugaison des deux entraîne la construction de diverses logiques de représentations favorables ou défavorables à la mobilité en tant que pratique observée.

- **Les mobilités géographiques.**

Il s'agit des déplacements territoriaux qui peuvent conduire à des migrations même si elles ne sont pas forcément de la migration. Les mobilités géographiques ne sont pas de simples déplacements physiques d'un lieu A à un lieu B. Les mobilités géographiques renvoient certes à la dimension spatio-temporelle des déplacements mais les trajectoires de mobilité se construisent autour des deux pôles du déplacement liés par une sorte de mouvement pendulaire fait de nombreux allers-retours : les lieux de départ et les lieux de séjour. Le concept de mobilité géographique rompt alors avec la conception linéaire du déplacement spatial pour s'appuyer sur la logique des contingences sociales non mécaniques en permanence négociées. Cela s'explique par le fait que les itinéraires prévus dans le processus peuvent ne pas être les itinéraires réellement suivis. Elles conduisent à des formes diverses de déplacement entraînant une installation plus ou moins définitive dans les lieux d'arrivée, quand les arguments de départ renvoient à des problèmes structuraux profonds et que les expériences dans les milieux sociaux de destination sont très bonnes et favorables à une longue installation. Les acteurs

rencontrés dans les zones de transit peuvent d'une certaine façon modifier les itinéraires des jeunes mobiles. La mobilité dans ce cas, bien que géographique, se repose sur des réseaux sociaux dont la morphologie indique les différents axes du déplacement. Il ne s'agit donc pas du passage d'un lieu de départ à un lieu d'arrivée mécaniquement constitué et à même d'être suivi par l'analyse des flux migratoires.

La mobilité géographique est la plus médiatisée et connaît la construction de tous les fantasmes et dérives sur les enfants et jeunes. Etant donné qu'elle conduit à des déplacements physiques, elle est le domaine de concentration des dispositifs de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants. Cet état de fait résulte de l'idée qu'il y a énormément de risques d'abus à l'encontre des enfants en situation de déplacement. Les mobilités géographiques sont au centre des interventions de nombreuses structures de lutte contre le trafic et le travail des enfants (le Bureau international du travail, l'UNICEF ; la Brigade de Protection des Mineurs notamment). Les formes de mobilités géographiques sont variées selon la durée, les modes d'organisation, le but, la destination, le nombre de personnes que cela concerne etc. Les liens entre la mobilité géographique et les formes de vulnérabilité liées au déplacement sont complexes. Il en résulte qu'elle est moralement chargée et reste toujours la pratique sanctionnée par tous les acteurs impliqués dans le champ de la lutte contre le trafic des mineurs.

Dans l'ensemble la mobilité géographique semble diversement appréciée. Au niveau des populations à la base les points de vue dépendent largement des buts visés par les déplacements en question. Quand les mineurs se déplacent dans le but de produire des ressources d'utilité collective la pratique est acceptée et bien appréciée. Dans le cas où les déplacements des enfants et jeunes visent à produire des ressources dont ils s'accaparent individuellement la pratique est rejetée et stigmatisée.

En réalité tout les dispositifs de protection des enfants sont des dispositifs visant à annuler la mobilité géographique des enfants et jeunes. De manière opératoire les analyses de la mobilité des enfants et jeunes ont révélée que les stratégies mises en œuvre par ces derniers pour se déplacer sont dynamiques et à la mesure du dispositif anti-traite qui se présente en réalité comme un dispositif anti déplacement de mineurs. Ces stratégies conduisent dans certains cas à des déplacements individuels et des regroupements sur des lieux précis préalablement retenues par l'ensemble des candidats. La mobilité géographique est aussi liée au fait des pratiques de changement de parcours du fait des influences dans les zones de transit. En effet certains enfants et jeunes engagés dans le processus changent de localité de destination sous l'influence de quelques acteurs tels que les tuteurs dans les zones de transit.

- **Les mobilités sociales**

Elles structurent largement les mobilités territoriales dans la mesure où elles portent l'ensemble des raisons ou des buts ultimes des déplacements. De façon générale les mobilités sociales font bouger les enfants et les jeunes entre les frontières liées aux statuts culturels, économiques et/ou sociaux d'un milieu social donné. Dès lors ce qui est important aux yeux des acteurs locaux ce n'est pas l'âge biologique de celui qui est en situation de mobilité mais son âge social. De même, ils pensent que c'est moins les conditions de son travail qui importent que le but poursuivi à travers l'activité qu'il mène. Il s'agit alors de se mouvoir socialement, franchir les frontières établis par les statuts et les différentes contingences sociales et faire en sorte que la mobilité géographique soit suivie d'une mobilité sociale ascendante et valorisante. Les enfants et le jeunes mettent alors au centre des dynamiques dans lesquelles ils sont engagée cette préoccupations centrale qui définit toutes la gamme de stratégies qu'ils développent.

On note par exemple chez les jeunes ouvriers agricoles une tendance très poussée de recherche de sécurisation des rapports avec les exploitants. Cela conduit par exemple aux tactiques de changement de patrons. Il s'agit des mobilités notées chez les jeunes qui, à l'intérieur d'un village, changent d'employeur. Le changement ne se fait généralement pas avec le consentement de l'employeur abandonné. Dans nombre de cas le changement se fait entre deux saisons. Dans ce cas le changement traduit la non-satisfaction de l'ouvrier agricole par son employeur. Il nous a été fait cas de ce que quelques rares fois il y a eu des changements au cours d'une même saison : ces derniers traduisent un manque de satisfaction des besoins élémentaires notamment l'alimentation quotidienne de l'employé. Les expériences sont dans une large mesure en rapport avec les interactions entre le jeune ouvrier agricole et son employeur. Ceux d'entre les exploitants qui n'ont pas respecté leurs engagements se décrédibilisent aux yeux du village d'origine des jeunes qui ont travaillé pour eux. Mais leurs attitudes ont aussi entraîné la formalisation des relations contractuelles entre les deux parties la préférence croissante des contrats courts de métayage.

On note aussi dans des dynamiques de changement de statut d'anciens ouvriers agricoles. Elle est assimilable pour certains à une mobilité ascendante. C'est le cas spécifique des ouvriers agricoles qui retournent chez eux et se transforment en intermédiaires. Leur connaissance des lieux de travail, les réseaux de sociabilités qu'ils ont établis sont des facteurs importants dans leur conversion statutaire. La tendance générale est souvent favorable à ceux qui ont fait une expérience de déplacement et qui sont revenus chez eux avec « quelque choses ». Parmi les jeunes ouvriers agricoles ceux qui ont réussi auprès de leurs employeurs et dont le retour a provoqué des envies deviennent très facilement et très

souvent des intermédiaires. Ils engagent d'autres qui étaient restés au village dans le processus. Ce qui force le respect et l'admiration pour eux c'est moins ce qu'ils disent que ce qu'ils ont ramené après leur séjour loin de leur village. Le temps passé pour mobiliser les ressources est aussi un facteur déterminant dans la mobilité de leur statut. L'idéal est de revenir avec un certain nombre de ressources et de matériaux après un séjour relativement court. Le changement de statut n'est pas lié à l'âge. Un moins jeune qui a eu du succès auprès d'un exploitant agricole et qui a réussi à avoir une bonne relation avec ce dernier peut devenir un intermédiaire plus crédible que d'autres qui sont plus âgés que lui. Les avantages de ce processus de mutation sociale sont plus symboliques que pécuniaires. Les ouvriers qui ont servi d'intermédiaires ne demandent souvent pas qu'on leur paye leur prestation comme le font les intermédiaires « professionnels ». La mobilité statutaire est dans une large mesure gouvernée par l'ardeur propre de l'individu et l'aptitude de l'employeur à respecter ses engagements vis-à-vis de ses employés. L'ardeur de l'ouvrier fait de lui une référence et tous les exploitants se disent que les jeunes qui vont venir par son intermédiaire vont le prendre comme modèle. Les mobilités statutaires permettent de développer un grand nombre de stratégies de contournement des dispositifs anti-traite. Dès lors que c'est un qui connaît bien les lieux qui amènent d'autres jeunes il n'est aisé ni pour les forces de sécurité ni pour les membres des comités de les intercepter. Il s'agit souvent de mouvements de jeunes, de même génération, et qui bougent sans un tuteur qui pourrait être considéré comme le trafiquant et arrêté. Certaines observations faites sur les talibés montrent d'ailleurs que les groupes d'enfants et jeunes en situation de mobilité ne sont pas toujours des groupes homogènes. On note par exemple que dans certains groupes de talibés, des formes de maltraitance des enfants sont parfois le fait d'autres enfants plus âgés (Lagunju et Diop 2006).

On note les mobilités de rôle dans les cas où les exploitants agricoles tout puissants au début du processus n'arrivent pas à respecter leurs engagements vis-à-vis de l'ouvrier qu'ils ont utilisé dans leurs champs. Un interlocuteur souligne à ce propos : « Quand ils viennent ils sont nos esclaves. On les utilise comme on veut. Mais dès qu'on vend le coton on devient leurs esclaves ». Cette observation est d'autant plus pertinente que l'exploitant se trouve dans l'incapacité de payer ce qu'il doit à son ouvrier.

L'analyse des conflits qui émergent parfois entre employeurs incapables de payer leurs ouvriers et ces derniers nous suggère de ne pas prendre les jeunes comme victimes passives d'un système qui les écrase à tous les coups. On note dans les interstices de ces conflits des glissements qui font que les pratiques qui au départ n'avaient pas de rapport avec la traite le deviennent. Les fins n'étaient pas celles de l'exploitation mais d'offre d'un emploi agricole rémunéré selon des clauses contractuelles tacites assez précises. Ces contrats sont eux-mêmes soumis à des contraintes environnementales. En

effet les prévisions en termes de recettes annuelles pouvant permettre de payer l'ouvrier peuvent être faussées par des contraintes climatiques ou des contingences politico-économiques qui font que les exploitants agricoles ne gagnent pas ce qu'ils espéraient et se trouvent donc incapables de payer leurs dettes vis-à-vis des ouvriers. Quand il s'agit d'ouvrier majeurs le problème se règle par des instances qui connaissent de simples affaires civiles (gendarmerie, tribunal) ou par des instances locales de règlement des conflits (chef de village ou président d'association de ressortissants...) ou encore par un accord des parties au conflit. Le glissement vers la médiatisation des problèmes sous forme de traite et exploitation s'opère quand la situation implique des mineurs. Dans ce cas le nombre d'acteurs qui participent à la gestion de la crise, les tournures que les affaires prennent nous mettent d'emblée dans des dispositifs anti-traite.

Dans les discours d'un certain nombre d'interlocuteurs il est apparu que la mobilité génère aussi de jeunes voleurs. On note ces cas dans les trajectoires de mobilités ayant engendré une mobilité sociale descendante. Ces formes d'expérience servent de mauvais exemples aux yeux des populations des milieux de départ.

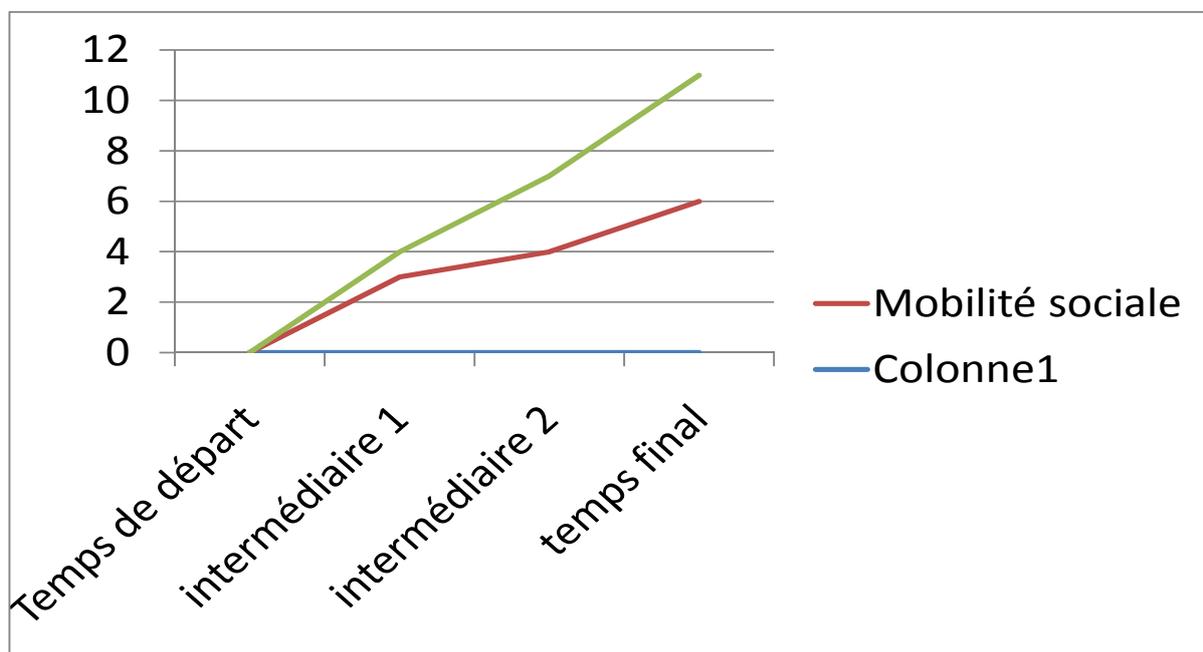


Figure 1. Situation socialement favorable à la mobilité.

La figure1 présente une situation qui valorise la mobilité. Cela se produit quand la mobilité géographique quelle qu'elle soit, entraîne une mobilité sociale ascendante. Dans ce cas nous avons

remarqué que dans les localités de départ la figure de réussite sociale est la figure du migrant. La mobilité porte alors les espoirs de la réalisation d'un rêve individuel accomplissement d'une mission de mobilisation des ressources familiale. Les mauvaises expériences vécues par les enfants et les jeunes sont dans ce cas minimisées par rapport à ce que qu'ils considèrent comme positif. La valeur sociale de l'expérience est telle que dans cette situation participe à la mise en œuvre collective de stratégies qui requiert l'utilisation de certaines tactiques telles que la dissimulation, l'effet surprise, la solidarité de bandes, la séduction par les objets valorisants ramenés au village, etc.

Les dynamiques de changement de statut sociale de jeunes ouvriers (ou autre travailleur) qui retournent chez eux et se transforment en intermédiaires sont aussi noté dans ce cas de figure. Il faut par ailleurs mentionner que le changement de statut n'est pas lié à l'âge. Un moins jeune qui a eu du succès à son lieu de travail et qui a de bonnes relations peut devenir un intermédiaire plus crédible que d'autres qui sont plus âgés que lui. La mobilité dans ces conditions est encouragée et les comités locaux de lutte contre la traite n'empêchent pas les départs. La mobilité ici n'est pas un problème pour les acteurs à la base.

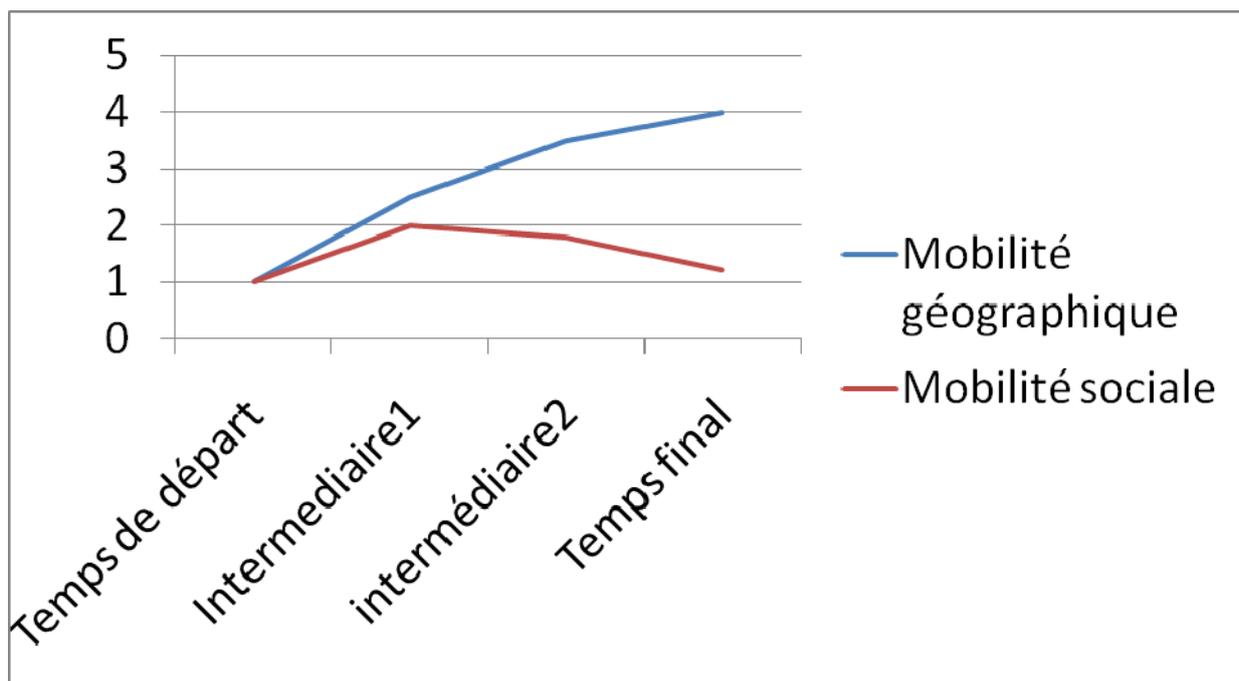


Figure 2 : Situation socialement défavorable à la mobilité.

La figure 2 présente une situation où la mobilité est mal appréciée. Dans ces conditions elle apparaît comme un problème social pour les acteurs eux-mêmes qui adhèrent alors de façon efficace aux programmes de protection mis en place par les organismes de développement. Ici la mobilité géographique est condamnée parce qu'elle est porteuse de mobilités sociales descendantes pour les

enfants et jeunes. Dans ce cas le déplacement quelle qu'il soit n'est nullement bénéfique pour les enfants et jeunes et il est socialement rejeté par les populations des localités concernées. Ici apparaît la figure de « l'aventurier » c'est-à-dire le jeune rural dont le voyage a été soldé par un échec et qui, parce qu'il a honte de retourner au village, devient délinquant en ville. Il n'apparaît pas comme un bon exemple au contraire sa figure dissuade les parents qui font attention pour leurs enfants. Un interlocuteur parlant des deux figures mentionne³ :

« Parce que tu es parti, tu es devenu quelqu'un (entre griffe). Tu es revenu sans problème et tu es un modèle, un responsable, tu t'installes encore bien, les gens t'envient. Les gens t'envient et par rapport à tout ce que tu es. C'est quand tu reviens mal là et que tu as des difficultés à t'installer, tu as des difficultés avec les parents, avec n'importe qui, parce que tu ne comprends pas bien aussi pourquoi personne ne t'écoute ». (Matéri 2007, avril)

En guise de conclusion

Les mobilités que nous tentons de comprendre à travers la présente analyse est un problème qu'aucun ne peut prétendre éradiquer rapidement. Elle est un phénomène social se présentant sous diverses formes qui ne comportent pas que des aspects négatifs ou marginaux. Elles correspondent dans nombre de situations à des modes de régulation, de développement et de protection caractéristique de certaines sociétés africaines contemporaines. Elles nous permettent par conséquent de cerner des dynamiques plurielles et diverses. On y note des pratiques qui correspondent à des déplacements géographiques identifiables à la migration et des déplacements périodiques qui ne poussent pas l'individu à abandonner son milieu d'origine. La mobilité nous renvoie à des déplacements non-linéaires, des déplacements spatiaux mais circulaires et mettant en liaison plusieurs destinations dans le but de la réalisation d'un objectif de vie. On comprend dès lors que la mobilité nous pousse à rester coller au réel des déplacements géographiques avec les dynamiques sociales et individuelles qui les accompagnent sans les juger a priori. Il s'agit de comprendre les mécanismes et les raisons des déplacements d'enfants et jeunes et les stratégies qu'ils développent pour s'insérer ou négocier au mieux les dynamiques auxquelles ils participent. La mobilité nous éloigne des charges morales et idéologiques qui présentent les enfants et jeunes comme des victimes passives de situations sociales dont le drame est assuré par des adultes qui ne pensent qu'à eux.

³ Cf. Imorou (2008).

On comprend dès lors que l'expérience de la mobilité telle que nous la présentons ne peut se saisir qu'à travers la conjugaison des arguments de départ, les contingences du déplacement et l'expérience du séjour dans les milieux sociaux de destination. Les implications de la mobilité sont manifestes tant sur les milieux de départ, les zones de transit et les lieux de travail qui sont trois espaces continus et traversés par une même pratique de circulation des ressources matérielles et symboliques. Ces circulations ou transactions se traduisent dans les changements de statuts et de positions sociales, économiques et même professionnelles et politiques. Elles se traduisent aussi en termes d'acquisition de nouvelles compétences, de nouvelles capacités. Par exemple Le jeune mobile à la recherche de ressources n'est pas un marginal ni un égoïste, mais un brave qui veut donner une certaine image de la sa famille.

Bibliographie

- Bierschenk, T. et Olivier de Sardan, J-P. (1997) 'ECRIS: Rapid Collective Inquiry for the identification of Conflicts and Strategic Groups', *Human Organization*, 56(2): 238-244.
- _____. (1998) *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre la démocratisation et la décentralisation*, Karthala, Paris.
- Imorou, A-B. (2008) 'Le coton et la mobilité : les implications d'une culture de rente sur les trajectoires sociales des jeunes et enfants au Nord-Bénin', *Etudes ethnographiques des mobilités des enfants et jeunes en Afrique de l'Ouest.*, Rapport de synthèse : Axe Nord-ouest Nord-est Bénin. PLAN WARO-TdH-Lasdel-Bénin.
- Kayser, B. (1977) 'L'échange inégal des ressources humaines: migration, croissance et crise en Europe', *Revue Tiers-Monde* : 7-20.
- Lagunju, A. et Diop, M. (2006) 'Les enfants talibés mendians bissau-guinéens: leur vie, leur drame', Terre des Hommes Sénégal et Enda Graf Guediawaye.
- Naville, P. (1961) 'Les arguments sociaux de la stratégie', *Revue Française de Sociologie*, vol 2(2): 4-14.
- Strauss, A. (1992) *La trame de la négociation. Sociologie Qualitative et interactionniste*, L'harmattan, Paris.